



AUTORISATION DE PRELEVEMENT SUR CARTE de CREDIT
RANDONNEE PESDESTRE en CORSE
Et SEJOUR à PARIS



Du 18 août au 2 septembre – 16 jours / 14 nuits

Prix par personne:2255 EURO

Taxes aéroports : 332 EURO par personne (à confirmer à l'émission des billets prévue en juin 2011)

Solde à régler fin JUIN 2011

Je soussigné(e),, autorise **INTERNATIONAL HOCKEY TOURS**
à prélever les montants suivants aux dates indiquées, sur la carte bancaire dont je suis titulaire :

150 EURO Date : **le 15 février 2011** par personne

300 EURO Date : **le 28 février 2011** par personne

500 EURO Date : **le 30 mars 2011** par personne

500 EURO Date : **le 30 avril 2011** par personne

500 EURO Date : **le 30 mai 2011** par personne_

Solde du séjour* Date : **le 30 juin 2011** par personne

(*Montant à confirmer en juin selon les taxes aéroport définitives).

en règlement du séjour des participants suivants :

Numéro de la carte de crédit Visa ou Mastercard :

Attention pour tout paiement par American Express, des frais de 3% du montant du voyage s'appliquent

Date d'expiration de la carte :

Code sécurité (3 derniers chiffres au dos de la carte) :..... (**Obligatoire pour que la transaction soit légale**)

NB : Attention les chiffres doivent être bien lisibles

Fait pour valoir ce que de droit, à, le2011

Signature manuscrite obligatoire

Notre agence s'engage à ne prélever que les montants indiqués aux fins de mois indiqués, selon ce document. En cas d'erreur, nous nous engageons à rembourser le(s) montant(s) prélevé en trop sur présentation du relevé de compte bancaire du client.

Formulaire à retourner à INTERNATIONAL HOCKEY TOURS par Télécopieur : 011 33 2 47 48 92 81 ou scanné par email : martin.boulianne@internationalhockeytours.com / marie.matter@internationalhockeytours.com Merci / Martin Boulianne, Directeur / Téléphone : 011 33 247 48 48 00 ou 011 33 247 77 09 76